

Le courrier du ministre

à André Antibi

24 mars 2008



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le Ministre

Paris, le 24 MARS 2009

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les projets proposés par l'Association Mouvement contre la constante Macabre en sollicitant un soutien financier du ministère de l'Éducation nationale au titre de l'année 2009.

Après un examen attentif de votre dossier, j'ai le plaisir de vous faire connaître qu'une subvention d'un montant de 6 000 € sera accordée cette année à votre association pour lui permettre la poursuite et le développement de ses actions, en particulier l'organisation d'une rencontre internationale d'expérimentation d'un système d'évaluation des élèves et étudiants.

Je vous remercie de me tenir régulièrement informé de l'avancement de vos projets.